L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 9 MARS 1889.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 9 mars
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 16 mars
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 23 mars

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$80 et $100
Deuxième classe..........$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—1re classe, $86.00, $106.00, $126.00. 2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais Boulogne et Douvres—1re classe, $141.00, $121.00, $101.00. 2e classe, $81.00

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 13 mars, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS

Le steamer HUDSON, Capt. Freeman.

...partira du quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/3 P. 0/0

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milnebourg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:

Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI à l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau partira de OLD LANDING:
Les LUNDIS..........5 A. M.
MERCREDIS..........7 A. M.
VENDREDIS..........7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS. (Avis en sera dûment donné.)

Prix, aller ou retour..........$1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE,
6 mai No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

[LOU]ISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

[MIS]SISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée	Départ
9 00 A. M	No2 Fast mail 5:00 PM
6:25 P. M	No4 Express 8:00 AM
[Baton] Rouge 10.00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3:45 P. M

Nos 1 et 2 ont des chars Buffet entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, [et] Louisville. [Les voyageurs] peuvent rester dans les chars-[dortoirs à Vi]cksburg jusqu'au matin. [Corres]pondances de trains se font à Hattiesburg, Natchez, N. J. et C. et Cooper's [Wells, Vic]ksburg avec le V., S. & P. et V. et M. [Memphis] avec le Gulf Route pour Kan[sas City], le West et N., M. & M. V. RR. pour ... avec d'autres lignes divergentes. ... pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

[Chemin de fer] du Sud de la Nouvelle-Orléans [au] Texas et de la Californie.

[Southern] Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

[Dép]art de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
[Pacif]ic Express, daily......7:15 am	Atlantic Express, daily......8:10 pm
[San] Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans, Express, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par la San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 10 mars—

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	3,728 96	
Primes de rivières	2,782 90	$173,663 67
Primes acquises de 1887		57,567 11
Total des primes		$231,230 78
Intérêt, loyers et sauvetage		$16,460 84
		$247,691 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888	$49,088 73	
Primes remboursées sous cancilation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques	29,274 81	
Autres primes remboursées	7,002 79	
Réassurances	8,388 26	$93,754 59
Revenu net		$153,937 03
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$103,101 34	
Risques maritimes de 1888	1,276 42	
Risques de rivières de 1888	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,888 49	
Commissions	16,110 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	930 97	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,082 02	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	3,824 17	$155,285 17
		$1,348 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,0[illegible]	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 02	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	$72,396 95
		$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,843 71
Primes en cours de collection	20,953 33
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St. Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,454 20
Métairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 58
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,292 70
Débiteurs divers	624 82
	$356,134 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2 176 26
	$358,310 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,106 75	
Pertes ajustées, payables en 1889	13,696 83	
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75	$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police		$341,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYÈS, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY,
[Sceau.] Notaire.

DIRECTEURS.

W. G. Vincent,	H. Laroussini,
E. J. Bobet,	P. Poutz,
C. T. Dugazon,	G. Pitot,
D. Fatjo,	Ad. Schreiber,
H. Gally,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyès.

22janv—1m

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$169,969 74	
Sur risques maritimes	4,661 87	
Sur risques de rivières	5,665 35	
Total des primes	$180,296 96	
Moins.—Primes non acquises	53,446	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$126,850 96
Pertes payées:		
Sur risques de feu	35,371 88	
Sur risques maritimes	1,988 23	
Sur risques de rivières	2,791 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 56	
Réassurances et primes rendues	16,221 1	73,025 4
Profits		$53,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45 000 00
Surplus		$8,825 54
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$275 482 28	
Actions de banques et de chemins de fer	40,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	83,768 11	
Billets recevables	49,799 09	
Primes en cours de collection	23,236 55	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires ou par jugement	14,335 00	
Argent comptant	22,539 32	$500,680 46

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.

Signé, JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
Aristide Hopkins,	John B. Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti.	

1 juillet—1m

ASSURANCES.

Vingt-deuxième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies	$191,552 63	
Primes maritimes	2,681 62	
Primes des rivières	1,380 27	
Total des primes	$195,614 52	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	37,146 53	$232,761 05
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,374 15	
Moins salaires et dépenses générales	13,263 62	13,110 53
Fonds de surplus de 1887		19,367 02
Total		$265,238 60
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$71,995 24	
Sur risques maritimes	3,174 79	
Sur risques de rivières	1,200 00	
	$76,370 03	
Compte de réassurances	31,669 83	
Primes remises et commissions	47,760 86	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions	8,764 48	164,565 20
Profits bruts		$100,673 40
Réservé pour primes non expirées	$44,609 49	
Pertes non payées	11,587 86	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus, 1888	24,476 05	
	$100,673 40	$100,673 40

ACTIF

Billets reçus pour primes	$317 68
Primes en voie de collection	32,463 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,875 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	109,033 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	21,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	69,619 34
Meubles de bureau et accessoires	4,087 44
Argent comptant et en banque	19,122 68
	$290,673 40

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,609 49
Pertes non payées	11,587 86
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1888	24,476 05
	$290,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,109 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIEBMANN,	JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD,	J. B. MEYERS,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	C. B. FISCHER,
GEO. LIEDELICH.	

13 jan—1m

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$211,493 43	
Primes de rivières	34,789 93	
Primes maritimes	9,579 31	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	78,737 07	$334,599 74
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	$85,501 30	
Primes remboursées	20,191 86	
Réassurances	30,519 52	
Commissions	24,003 65	160,216 33
Primes nettes acquises		$174,383 41
A ajouter intérêt		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$70,392 09	
Pertes de rivières payées	3,143 55	
Pertes maritimes payées	8,503 65	
Pertes non ajustées et non échues	32,351 49	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	41,977 07	156,367 85
Profits nets		$53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes		8,308 23
		$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	246,530 00
Actions de banques et autres	138,203 00
Billets à recevoir	21,463 21
Argent comptant	25,947 87
Propriétés foncières	25,628 35
Primes en voie de collection	34,091 08
	$662,013 51

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,501 30
Réservé pour pertes non payées	32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	300 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	150,110 72
	$662 013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST. Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

La Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888) "CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	W. B. Thompson,
G. W. Sentell,	Walter C. Flower,
I. L. Lyons,	Jos. Vignes,
Colonel T. L. Macon,	A. Xiques,
N. Landry,	J. M. Walsh,
Chas. Holloway,	T. S. Waterman,
F. J. Odendahl,	Frederick Wing,
W. A. Phelps,	P. Werlein,
W. G. Wheeler,	A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush,	A. G. Lobdell,
Simon K. Marx,	Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn,	C. Hernandez,
H. T. Cottam,	O. Elmer,
J. A. Braselman,	J. A. C. Wadsworth,
A. M. Delavallade.	

31janv—1m

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$383,988 88
Sur les risques de rivière		18,607 02
Sur les risques de mer		14,561 08
		$417,156 98
A ajouter: Primes non acquises de 1887		83,897 75
Total des primes		$501,054 63
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		$24,089 51
Revenu total		$525,144 14
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$158,752 63	
Sur risques de rivières	2,293 81	
Sur risques maritimes	5,717 77	
Total pertes payées	$166,769 21	
Primes remboursées, et cancellations	46,198 01	
Commissions	58,744 51	
Réassurances	24,985 75	
Taxes et licences	6,928 12	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc.	37,044 68	
Total des débours		$340,670 28
Surplus		$184,473 86
Distribué comme suit:		
Réserve pour risques non expirés		$102,433 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées		37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés		1,699 27
Profits et pertes		42,840 65
		$184,473 86

ACTIF.

A la valeur du marché:	
Argent en banques	$96,123 59
Argent au bureau	14 28
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,625 00
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Cressman)	132,090 00
$86,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	121,260 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	26,550 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)	24,659 98
Une action du N. O. Produce Exchange	75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange	175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	50,789 14
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.	2,000 00
	$486,095 99

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non réclamés	2,208 00
Réservé pour risques non expirés	102,433 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,699 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1888)	32,539 92
	$486,095 99

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): JOHN T. MOORE, Jr., J. H. MENGE, F. G. ERNST, THOS. J. WOODWARD, MORRIS SCHWABACHER

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital et de porter la somme de $15,295 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	F. G. Ernst,
D. Fatjo,	J. H. Menge,
M. Schwabacher,	Léon Joubert,
R. Milliken,	Geo H. Dunbar,
Adolph Meyer,	I. Hernsheim,
Joseph David,	R. Beltran,
D. A. S. Vaught,	E. K. Converse,
T. J. Woodward,	J. J. Gragard,
William Mehle,	Frank Roder,
Louis Bush,	Frank Barker
Ernest Miltenberger.	

17 janv—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888.

ENCAISSEMENTS.		
Primes sur les risques d'incendies	$243,629 49	
Primes sur les risques de rivières	32,191 74	
Primes sur les risques de mers	4,152 01	
Primes non expirées de 1887	61,687 31	$341,660 49
Moins, primes non expirées de 1888		81,125 35
		$260,535 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêt	$21,744 25	
Loyers	985	$22,729 25
		$283,264 39
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,020 55	
Pertes sur les rivières	1,613 64	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,184 84	
Taxes et dépenses	21,321 69	
Réserve pour pertes non ajustées	20,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,000	$247,510 29
Profits nets		$35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant: 1888.

$107,000 Bons consolidés Cressman Ex.	$187,040 00
Argent en banque	140,145 98
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	53,650 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000)	35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,300 00
Primes en voie de perception	42,033 52
Total	$459,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.

JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.

13janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

Avis aux Créanciers Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Arenstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Alciater,
Joseph Batt,	Joseph Brugera,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I. Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. sistr.,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bercier & De Smet,
L. Bebolet,	F. Belden,
J. Branden,	F. Breon,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bornio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbe,	R. E. Barinde,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencia,	J. A. Borduzat,
Samuel Bandera,	Comagerie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charest,
J. H. Chipot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Galle,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Sulzer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Frits & Branden,	Charles Fits,
J. B. Frank,	M. Faliex,
Gustave Furate,	E. C. Feinour,
Feiber & Gonsenheim,	G. R. Finalay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guengheimer
Joseph Gatsinger,	Generally & Allex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Gerand,	Fred Good,
Goldenbow & Kelly,	Mme Arecio Gaivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. C. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imeau Aycock & Co
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannenaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Janfreid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullander,	Kendig & Co.
Dr E. Kunnemann,	Anatole Léaumont
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamason,	X. Lavnieson,
C. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dohle,	Mme J. B. Leprete, Suc
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Monteuse & Co,	Charles Manson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator,	Maignan & Laborde,
Chas Massien, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Malle,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereille Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden, exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigen,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pedarre,	S. B. Packard,
A. Pallacio,	B. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quimfe Fils,	E. Rabasse,
E. Reger & Co,	J. Reviere,
J. Straus,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrazin,	William Sweete,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture Asso.
Strauss,	Swarbacker & Dryer,
B. Smith,	H. F. Sturcken,
M. Scot,	Schneider & Zuberbier,
Smith & Go,	J. Siegfriend & Co,
F. Sancho,	S. Sanbary,
D. H. Symart,	J. J. Stewart, trésorier
J. B. Saolari Schriffer,	F. Soublet,
David Stewdt,	C. B. Singleton,
Mme M. E.,	Alfred Shaw,
E. F. Schmiedecre,	F. Samazeuih fils
H. N. Soria,	E. A. Terrebonne
Nicholas Th...,	S. M. Todd & Co
A. Tesson	E. A. Tyler,
Samuel M. Todd,	M. A. Vogel,
W. Van Benthuysen,	Jas A. Vigaud,
E. Vorster,	François Voitin,
Philip Vallaria,	Adolp Watz,
Phine Wagner,	L. A. Wiltz,
Wm. Whan, Suc. de	James Wilson,
Wilkerson & Mosely	E. E. White,
B. Wagener,	M. A. Zonnts &
E. L. Zell & Co.	

ETAT DE SITUATION —DE LA— Banque d'Epargnes Germania, NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Actions et bons		$163,353 75
Prêts sur hypothèque		89,929 50
Prêts à échéance (avec dépôts de titres comme garantie)		29,440 00
Prêts sur demande—garantis par dépôts de titres (collatérales)		528,134 00
Comptant en mains	$79,162 97	
Divers comptant	2,866 79	82,029 76
		$892,887 01

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés		55,136 27
Savoir: Profits après le paiement des dépenses courantes et toutes les taxes	$32,284 91	
Moins $16,018 58 payés aux déposants pour intérêt et $8000 aux actionnaires durant l'année courante	24,018 58	
Réservé des profits de cette année	8,266 33	
Ajouter profits non divisés existant le 31 décembre 1887	46,869 94	
Total réservé jusqu'à date	55,136 27	
Dû aux déposants		737,486 74
Dividendes non payés		264 00
		$892,887 01

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé sous serment pardevant moi ce 31e jour de décembre A. D. 1888.

ROBT P. UPTON, Notaire.

1er janv—1aem

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

VICHY

Administration: PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lympathiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif DE **THAPSIA**

à la Marque de Hippocrate et Galien

De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents.	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents	10,606 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents	128,571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:	
Pour fournitures de bureaux distribuées aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 122 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars et 9 cts	$3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires fixés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D., 1888.

{L. S.}

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL —DE LA— Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,057,470 88
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché		346 855 61
Actions et autres effets		13,450 00
Maison de banque et autres propriétés foncières		118,480 71
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	213,617 42	
Argent (comptant)	1,056,550 58	
Chèques pour le Clearing House	445,845 15	1,718,263 15
Total		$4,304,520 15

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes		57,018 23
Circulation		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques		3,551,236 92
Balance due sur réduction du capital-actions		800 00
Dividendes non payés		465 00
		$4,304,520 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

3jan—3f

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 22jan—

L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans.

JOURNAL QUOTIDIEN, —AVEC UNE— EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT —LE— SAMEDI MATIN —ET— Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS, No 73 RUE DE CHARTRES Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Lim. Ex..7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00 am
No 5 Coast.....9:00 am	No 6 Coast......3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex..3:05 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...5:30 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express.....8:45 am
No 54 B. R. Local.....10:10 am	No 53 B. R. Local.......3:50 pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited...3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..9:00 pm
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.	
No. 1......9:00 am	No. 2......5:00 pm
No. 3......6:25 pm	No. 4......8:00 am
No. 5......10:00 am	No. 6......3:45 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.	
No 19 Califor..3:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local....6:55 am	No 18 Local......7:20 pm
NEW ORLEANS AND GULF RAIL ROAD.	
Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach....9:30 am. Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée ......7:00 pm | Départ.........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......8.45 am | Départ.........3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 9 MARS 1889.

Bayou Tèche—TECHE, à 5 P M
Cincinnati—U. P. SCHENCK, à 5 P M
Rivière Rouge—GARLAND, à 5 P M
Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Vicksburg—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M

LUNDI, 11 MARS 1889.

Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Point Houmas—MARY Z COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 8 MARS 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship El Paso, Quick, New-York.
Steamship (ang) Royal Prince, Anderson, Cork, via Newport News.
Goelette (ang) Storm King, Webster, Utilla.

ARRIVÉS.

Goélette Geo W Kelley, Heidorn, Tuxpan, Mex.
Goelette Wm Kerp, Strenge, Progresso.
Steamship El Dorado, Byrne, New-York.
Steamship (esp) Leonora, Alegria, Liverpool via les ports cubains, sur lest.
Steamship (ang) Thomas Melville, Marwick, St-Vincent, Cape de Verde, sur lest.
Steamship Hudson, Freeman, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
Alvin, Kouns, Bas du fleuve
T P Leathers, Leathers, Refuge.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
Earl, Pearl River

EXPORTATIONS.

CORK, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Royal Prince—82,000 boisseaux maïs en grenier 7060 sacs a grain.

UTILLA—par goelette Storm King—319 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

BLUEFIELDS—par steamship Harlan—14,600 régimes figues bananes Hoadley & co—311 balles caoutchouc 30 sacs cocos Southern Pacific Co.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE — par steamer Mary Z Comeaux—32 boucts sucre 268 barils sucre 42 barils melasse 308 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—701 barils sucre 1 boucts sucre 5 barils melasse 215 sacs riz brut et fret assorti.

REFUGE—par steamer T P Leathers—167 balles coton 70 sacs graine coton et fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—323 balles coton 4 sacs coton en graine 114 boucts sucre 121 barils sucre 80 barils melasse et fret assorti.

PEARL RIVER—par steamer Earl—461 balles coton.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—170 sacs riz brut 71 barils riz et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 295 balles coton 31 boucts sucre 1 barils sucre 48 barils melasse et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3206 balles coton 350 sacs farine graine coton 34 boucts sucre 81 barils melasse 1 wagon graines coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1002 balles coton 200 balles ... coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—624 balles coton 231 boucts sucre et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—671 balles coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Seneca, Quick..........parti 5 mars
Steamship New Orleans, Halsey..........parti 6 mars
Goëlette Alice McDonald, Dukeshire..........en chargement 5 mars
Steamship Knickerbocker, Kemble..........parti 9 mars
Steamship Excelsior, Higgins..........parti 9 mars
Steamship Stroma, McFarlane..........exp. 4 mars

PHILADELPHIE.
Goëlette Taylor Dickson, Lake..........partie 4 fév
Barque Geo W Sweeney, Hewitt..........partie 28 fév

LIVERPOOL.
Steamship Leonora, Alegria..........parti 2 fév
Steamship Counsellor, Lang..........parti 19 janv
Steamship Francisca, Arubi..........parti 10 fév
Steamship Yucatan, Fost..........parti 14 fév
Steamship Navarro, Aldeco..........parti 12 fév
Steamship Gallego, Arribalzaga..........parti 23 fév
Steamship Federico, Garties..........parti 23 fév
Steamship Californian, Pickthall..........parti 26 janv
Steamship Explorer, Brown..........parti 26 fév
Steamship Professor, Keller..........parti 2 mars
Steamship Emiliano, Albeniga..........parti 2 mars
Steamship Editor, Chandler..........parti 3 mars
Steamship Architect, Bond..........parti 9 fév

SWANSEA
Steamship Federation, Pinkham..........parti 15 fév

BREME
Steamship City of Lincoln, Fry..........parti 4 mars

ANVERS
Steamship Marseille, Mollière..........parti 26 fév
Steamship Obock, Petitville..........parti 10 fév
Steamship Bordeaux, Blanchandin..........parti 31 janv

BORDEAUX.
Steamship Marseille, Mollière..........parti 1er mars

MARSEILLE.
Steamship Paris..........en char. 20 fév

PALERME
Steamship Rochdale, Tindall..........parti 16 fév

SICILE.
Steamship Penca, Bowen..........parti 4 mars

PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, Blanchandin..........parti 9 fév

PERNAMBUCO.
Steamship Straits of Gibraltar, —..........parti 28 fév

MONTEVIDEO.
Barque Volturno, Maresca..........partie 3 janv
Steamship Caxton..........parti 18 fév

CASTELLAMARE
Brick Selina Stanford, Starita..........parti 29 janv

BUENOS AYRES
Barque Guiseppe, Laure..........partie 11 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Situation
STEAMERS.		
Andean	Liverpool	1er dist. 21
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Bothal	Hambourg	Elevator
Buenos Ayrean	Havre	rue 6e
Cadiz	Liverpool	rue 3e
Campechano	Campêche	1e dist. 17
Chelydra	Brême	rue 2e
Canton	Hambourg	4e dist. 14
Darien	Liverpool	1er dist. 35
Efficient		1er dist. 12
El Dorado	New York	Alger
Harlan	Bluefields	Alger
Hudson	New York	2e dist. 8
Inventor	Liverpool	2e dist. 10
Leonora	Liverpool	2e dist. 26
Miguel M Pinillos	Barcelone	4e dist. 40
Marion	Hambourg	Gretna
Murciano	Liverpool	1er dist. 31
Morgan	Bluefields	Alger
Newton	Liverpool	rue 5e
Ocean King	Londres et Brême	1er dist. 19
Resolute	Gênes	4e dist. 45
Texan	Liverpool	1er dist. 37
Thomas Melville	Queenstown	Elevator
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 20
NAVIRES.		
Stephan	Havre	1er dist. 36
BARQUES.		
Catalina	Barcelone	rue 8e
Consuelo	Barcelone	1er dist. 33
Geo Blehm	Lisbonne	rue 8e
Pallas	Russie	rue 7e
Prince Victor	Russie	2e dist. 28
Prince Albert	Russie	3e dist. 33
Susanna	......	3e dist. 29
Teresa Figuera	Barcelone	rue 7e
BRICKS.		
Enrique	......	3e dist. 17
GOELETTES.		
Brothers	St-Ann's Bay	1er dist. 14
Henry Souther	Pensacola	Alger
Santo Oteri	......	1er dist. 15
St-Thomas	Malaga	1er dist. 34

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
22 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Frent.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Peydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
243 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barnes et Dauphine.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 15e jour de février 1889, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci après, dans les termes suivants, savoir: Mme Mary Supple contre John Harry Bruns, No 25,870.—Division A. Dans cette affaire soumise à la Cour, avec le consentement des avocats employés, la Cour considérant que la loi et les témoignages sont en faveur de la demanderesse, et pour les motifs assignés, oralement par le tribunal, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme Mary Supple, femme de John Harry Bruns, et contre John McNally, syndic provisoire des insolvables, John Bruns & Son, la reconnaissant comme propriétaire, pour ses droits séparés et paraphernaux, etc., un lit se repliant, deux meubles de chambres à coucher, un sideboard, un meuble de salle à manger, accessoires de cuisine, 3 pendules, plats, literie et rideaux en dentelle, et ordonnant au syndic provisoire ci-dessus nommé de s'abstenir de prendre possession des objets: il est de plus ordonné et décrété que jugement soit rendu en faveur de ladite Mme Mary Supple et contre son mari, John Harry Bruns, décrétant une séparation de biens entre eux, les défendeurs devant payer les dépenses.

Jugement rendu le 11 février 1889.
Jugement signé le 15 février 1889.
(Signé) THOS. H. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi j'ai ci joint apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 15e jour de février, en l'année de N. S. mil huit cent quatre-vingt neuf.

E. A. LUMINAIS,
Député-Greffier.

18 fév—1 f par sem pendant 30 j.

FEUILLETON.

No 8 Commencé le 1er mars.

ROSE MIGNON.

PAR A. DALSÈME.

V

TOUT LE PASSÉ.

(Suite.)

Cette petite scène lui réapparaissait tout d'un coup avec un sens très significatif.... Mondauphin .... Pascaline.... En son esprit, un rapprochement s'opérait.... Peut-être était-ce, ou jamais, l'occasion de surprendre Adhémar en flagrant délit de forfaiture.

—Eh bien? fit le notaire, arqué en point d'interrogation devant le vieillard qui songeait.

—Allons! dit Serquigny, se réservant d'expliquer en route ses soupçons.

Maître Blanchard reprit son portefeuille. Serquigny alluma un havane. La soirée était tiède et le ciel constellé. Une promenade à pied, après une lippée copieuse, cela dégourdit. Ils longèrent tranquillement les boulevards.

On en était à peu près à la moitié du spectacle, au moment où une ouvreuse, sémillante et frétillante sous son bonnet à fanfreluches, les guidait vers leurs places, au rez-de-chaussée du théâtre des Délassements.

Dans la salle peuplée des privilégiés ordinaires d'une première représentation,—depuis l'orchestre où siégeait le cénacle des habits noirs, les fronts chevelus alternant avec les crânes chauves; depuis le balcon, corbeille animée, enguirlandée de femmes, de diamants et de fleurs, jusqu'au cintre où des mentons glabres de titis se penchaient, avivés par le flamboiement du lustre,—la physionomie de l'auditoire annonçait un succès.

Sur la scène, Mlle Pascaline, très court vêtue, se démenait, brûlant les planches, débitant de sa voix friponne des tirades grivoises, recevant avec des sourires à trente-deux carats les répliques de ses partenaires, assaisonnant ses ripostes d'une verve endiablée; rajustant les frisettes ébouriffées sur ses tempes, ou, du bout des doigts, lutinant le satin de son fourreau décolleté pendant que les musiciens modulaient leurs ritournelles; entonnant, tantôt avec des minauderies de chatte, tantôt avec des déhanchements de ribaude, une romance langoureuse, un refrain pimenté; roulant des gammes, battant des trilles, avec cette fougue provocante que l'argot de Paris a qualifiée de *chien*, et qui supplée au style dans un art de décadence où le style est exilé à l'arrière-plan.

Evidemment *Dodelinette* n'était pas une de ces œuvres qui subjuguent la critique et révolutionnent les foules. Mais à mesure que l'action se déroulait, que la chanteuse encouragée s'identifiait plus intimement avec son rôle, la chaleur des approbations présageait mieux à l'opérette et à l'auteur un triomphe retentissant. L'héroïne de *Dodelinette*, débutante aujourd'hui, serait l'étoile de demain.

Ce pronostic déduit de l'unanimité des bravos, un groupe entre tous,—les occupants de la grande avant-scène de droite,—le soulignaient par le tapage de leurs applaudissements.

Serquigny braqua sa jumelle de ce côté. Il reconnut une demi-douzaine de membres du Gros Club. Mais Mondauphin ne figurait pas parmi eux. Son absence, d'ailleurs, avait un motif concluant: Mondauphin était dans les coulisses.

—Aurions-nous fait chou-blanc? chuchotait le bonhomme, déçu.

—Eh! ce serait jouer à qui perd gagne! objecta finement maître Blanchard.

A l'entr'acte, ils sortirent.

Dans le couloir, un enthousiaste allant à vastes enjambées, avec des gestes incohérents, les heurta.

—Grisollier! fit le notaire.

—Tiens! maître Blanchard!.... Cet excellent maître Blanchard!.... Eh bien, qu'en dites-vous, mon très cher? La pièce est-elle assez *tapée*, hein, et la petite assez étourdissante?

—Mlle Pascaline?

—Oui. Qui aurait imaginé ça! Une buse, une grue, une dinde.... une cabotine du genre oison, quoi!—à entendre les augures, pas plus tard qu'hier encore!

—Vrai?

—Zénobe Waldar lui-même prophétisait un four!

—Vous n'en poussiez pas moins de l'avant, en casse-cou....

—Oh! j'avais le droit d'être stoïque, moi! Mes frais étaient couverts par le marquis de Mon....

D'un clignement de prunelles, le tabellion fit taire le bavard; et, se plaçant entre lui et son compagnon pour les présenter l'un à l'autre.

—Mon cher monsieur Serquigny, M. Grisollier, le maître de céans.... Mon cher Grisollier, M. Serquigny.

—Aïe! le beau-père! exprimait le coup d'œil glissé vers le notaire par Grisollier s'inclinant en se mordant les lèvres, tandis que froidement Serquigny soulevait son chapeau.

On échangea quelques phrases banales. Le directeur reprit sa course, dégingandé et rayonnant, exaltant sa *Dodelinette* et recueillant des impressions. Lorsque maître Blanchard et Xavier Serquigny regagnèrent leur baignoire, le rideau se levait sur le dernier acte.

Une rumeur de contentement circulait à travers les fauteuils et les stalles. De l'aveu des initiés, cet acte, aux répétitions, s'était dessiné comme le plus réussi. Leur dilettantisme ne devait pas être dupé, les *bis* partant de la salle électrisée, les bouquets pleuvant aux pieds de la principale interprète l'attestaient surabondamment.

Durant ces manifestations, Serquigny, du bout de la lorgnette, fouillait coins et recoins. Enquête superflue. Désappointé, il renonçait à continuer la partie. Un bruit de sièges remués ramena son attention vers la grande avant-scène de droite.

Il étouffa un cri.

Mondauphin venait d'entrer là.

Ses collègues du cercle l'entouraient, l'attiraient au premier rang. Leurs mains pressaient les siennes et ils semblaient le féliciter comme d'une victoire personnelle.

L'ancien empailleur se leva.

—Où allez-vous? demanda le notaire.

—Dire son fait à mon gendre! répondit l'autre, les dents serrées.

—Chut! grogna-t-on près d'eux.

Un ensemble qui avait succédé à un duo, un chœur à mouvement de valse, s'achevait en sourdine; et la reine de la soirée, campée devant le trou du souffleur, s'apprêtait à l'attaque du couplet final.

Le millionnaire attendit. A la bordée d'acclamations saluant le dernier point d'orgue, il obliqua vers la porte. Dans cette évolution, son regard embrassa le pourtour de l'hémicycle houleux.

—Oh! fit Serquigny blêmissant tout à coup.

L'exclamation s'étrangla dans son gosier. D'un bras, cramponné à maître Blanchard, l'autre étendu vers le parterre:

—Là-bas.... cet homme...., murmura-t-il en chancelant.

Le notaire suivait de l'œil la direction du bras indicateur.

Debout sur une banquette, au milieu des claqueurs, une sorte de possédé attisait par la frénésie de sa pantomime le zèle de ces panégyristes soudoyés, enflammait leurs transports mercenaires, organisait une suprême ovation.

Pendant que la toile tombait;

—Pascaline! Pascaline! glapissaient les uns.

Les autres vociféraient:

—Les auteurs! Les auteurs!

Et la bande entière, s'unissant, hurlait:

—Tous! Tous!

Dans le sabbat des rappels, des trépignements, les spectateurs se bousculaient vers les issues.

De son ton chevrotant, Serquigny répétait:

—Là-bas.... là-bas.... Lui!

Sa bouche sans salive, son gosier desséché, comme atteints d'aphonie, n'avaient plus de force pour le son.

Un flux soudain empourpra sa pâleur. Ses yeux injectés se fermèrent, ses jambes fléchirent. Il s'affaissa dans l'ombre de la baignoire, lourdement.

—Du secours! Un médecin!

Cet appel de Blanchard s'engouffra dans le vacarme.

Le notaire s'élançait au dehors.

Le flot humain le porta, le roula jusqu'au péristyle.

Derrière le bureau du contrôle, le directeur dictait à un employé des instructions pour le lendemain.

—Un médecin! un médecin! continuait à jeter la voix effarée du successeur de maître Froidefond.

Le directeur s'avança.

—Que se passe-t-il?

—Dans la loge.... à l'instant.... Serquigny vient de se trouver mal!

Grisollier interpella le directeur.

—Rossignol?

—Monsieur?

—Le docteur Ferrand n'est pas parti?

—Non, monsieur.

—Bon. Guettez son passage.

Et se retournant vers l'officier ministériel:

—Rassurez-vous, cher maître, nous allons vous donner le médecin du théâtre.

—Vite, alors, vite, car il y a urgence! Pensez! A soixante-quinze ans!

—Quelle incartade, aussi! Un barbon de cet âge, courir étourdiment après les émotions tragiques!.... Serquigny a pincé son gendre en pleine équipée, hein?

—Oui, mais ce n'est pas l'affront qui l'a impressionné le plus. C'est....

—Quoi donc?

—La vue d'un homme.... Tenez.... le quidam que voici....

Le parterre, à présent, dégorgeait son contenu; par l'orifice noir, entre les battants collés aux murailles, les chevaliers du lustre envahissaient le corridor; l'énergumène de tantôt gesticulait à l'entrée du vestibule, et c'était lui que désignait le notaire.

—Eloi Cornebize! fit Grisollier.

—Vous le connaissez donc?

—Vous avez quelque pouvoir sur lui?

—Il est mon chef de claque.

—Eh bien! Empêchez qu'il ne s'éloigne.

—Bah!

—Oui, mon ami, très sérieusement.

Le défilé du public continuait, plus compact. Dans un repli de cette queue qui ondulait vers la sortie, le médecin du théâtre apparut.

—Rossignol, dit le directeur à son subordonné, retenez Cornebize; j'aurai tout à l'heure à lui parler.

Tandis que le contrôleur se mettait en devoir d'exécuter cette consigne, Grisollier joignait le docteur Ferrand, prononçait quelques mots tout bas. Le notaire avait emboîté le pas. A eux trois, ils remontèrent le courant, biaisant, jouant des coudes, fendant la masse entassée dans l'étroit boyau.

Il fallut redoubler de vigueur pour obtenir l'accès de la loge. Au milieu de la cohue du départ, personne n'avait noté l'accident. Xavier Serquigny gisait inerte sur la chaise qui, grâce à maître Blanchard, avait amorti sa chute.

—De la lumière et de l'air tout de suite! ordonna le médecin.

—Portons-le au foyer, dit le directeur.

Ils enlevèrent le bonhomme dans leurs bras, en criant:

—Place! place!

Les gens se rangeaient pour leur frayer la route, contrariés, apitoyés ou curieux. Quelques-uns de ceux-ci firent cortège.

—Un pauvre vieux suffoqué par la chaleur, opinaient les uns.

—Mort d'un coup de sang, peut-être, disaient les autres.

On le coucha sur un divan, dans le foyer déjà obscur. Grisollier ralluma le gaz d'une torchère, pendant que sur l'invitation du docteur Ferrand, maître Blanchard ouvrait la fenêtre la plus proche.

Le médecin, couché vers le vieillard, écoutait son souffle oppressé, tâtait son pouls; et, ayant dénoué la cravate, dégagé le col, déboutonné la redingote, le gilet, il palpait la poitrine, interrogeait les battements du cœur.

—Attaque d'apoplexie, murmura-t-il en se relevant.

Il vit le groupe des intrus, le montra à Grisollier, fit remarquer, les sourcils froncés, que ce n'était plus l'heure du spectacle.

—Tout le monde dehors! intima le directeur.

Il fallait pratiquer une saignée. De sa trousse de poche, le docteur tira une lancette. A travers le couloir qu'évacuaient les retardaires, l'imprésario héla Rossignol.

Rossignol apparut, amenant Cornebize.

—Procurez-vous sur-le-champ une cuvette, du linge, de l'eau, dit Grisollier.

Puis, avisant le chef de claque:

—Vous, restez.

Le préposé au contrôle prit sa course vers la communication établie entre la salle et la scène.

Contraint d'attendre, le docteur Ferrand, muni d'un crayon, d'un calepin, rédigeait une prescription.

D'un signe, maître Blanchard appela le directeur auprès du vieux Xavier; il s'agissait de dévêtir son bras gauche, de retrousser le drap, la toile et la flanelle des manches superposées, assez haut pour mettre l'épiderme à nu; de fendre, par conséquent, redingote, chemise et gilet de dessous.

Cornebize s'était décoiffé dès le seuil, en personnage respectueux du code de la civilité. Ces apprêts qui lui cachaient la figure du malade, il les considérait, debout à quelques pas, d'une main tripotant le bord de son chapeau, de l'autre caressant les touffes imperceptiblement grisonnantes qui, lubréfiées de teinture et crêpées au petit fer, frisotaient au sommet de son crâne mal garni.

L'indécision guindait son attitude; la surprise, maintenant, comme tantôt l'enfièvrement de son emploi, altérait l'harmonie de ses traits de bellâtre sur le retour.

Des trois hommes qu'il eût pu questionner, aucun n'avait le loisir de lui répondre. Leur activité, au surplus, allait recevoir un aliment nouveau.

Rossignol revenait toujours alerte, toujours courant.

Il apportait les accessoires requis.

En échange, le médecin lui confia l'ordonnance par lui libellée, avec prière d'en hâter l'exécution à la pharmacie voisine.

Puis, Grisollier et le notaire tenant, celui-ci le bras du malade, celui-là le récipient, le docteur procéda à l'opération.

Au contact de l'aiguille d'acier, une gouttelette rouge perla à fleur de peau. De la piqûre, un filet de sang s'épandit, lent d'abord. Une pression sur la veine accéléra ce jaillissement, et Serquigny commença à secouer son immobilité inquiétante.

Ses narines frémirent, sa bouche aspira l'air avidement, les muscles contractés de la face se détendirent. Et à mesure que le sang coulait, la décoloration des joues, du crâne, graduait le soulagement du cerveau congestionné.

Le praticien observait ces symptômes; à un mouvement plus marqué du patient, il enraya l'épanchement, appliqua le bandage d'arrêt; ses deux aides improvisés étaient libres de s'écarter: il n'y avait plus péril en la demeure.

Cornebize s'était avancé, peu à peu.

Le valétudinaire se dressait sur son séant, récouvrant la possession des facultés un moment abolies, respirant avec plus de force, se frottant le visage, clignant péniblement de ses prunelles encore à demi voilées.

Dans un souverain effort, il ouvrit tout à fait les paupières. Pendant que ses mains lasses retombaient à ses côtés, son regard s'abattait sur Eloi.

—Monsieur Serquigny! proféra le chef de claque, bondissant en arrière, comme si, au lieu d'un septuagénaire débile, énervé, il eût eu devant lui un carnassier prêt à le déchiqueter de ses crocs et à le labourer de ses griffes.

Instinctivement, il cherchait des yeux la sortie.—Le vieillard brandissait vers lui ses poings tremblants.—Dans une révolte de tout son être contre la prostration:

—Misérable! cria-t-il, je te retrouve à la fin!

Le docteur Ferrand s'interposa.

—Monsieur, je vous en supplie, du calme, ou je ne réponds de rien!

Le notaire Blanchard se penchait à l'oreille de Grisollier.

—Je désirais, dit-il, que cet homme s'expliquât.... L'explication est périlleuse?.... Alors, éloignons-le.

Mais avec sa finesse de perception aiguisée par la souffrance, Serquigny avait entendu.

—L'éloigner? reprit-il, le timbre cassé, la tête branlante, tout ce qui lui restait de flamme dans les yeux. Non. Il faut qu'il parle! Il faut qu'il dise ce qu'il a fait de Gervaise....

—Gervaise? murmurèrent le directeur et le médecin.

—Ma fille, messieurs; ma fille sur laquelle ce bandit a attiré l'anathème! Ma fille que, par la faute du lâche, j'ai repoussée en la maudissant!

Tous les regards étaient braqués sur l'ancien aide-préparateur.

Le premier saisissement surmonté, il rassemblait ses esprits. Si la rencontre du père autrefois outragé l'avait pris à l'improviste, le sentiment de l'impuissance de cet adversaire soudain le rassurait, lui restituait son aplomb compromis un instant.

—Eh! vous ne me l'aviez pas donnée à garder, votre fille! mâchonna-t-il avec un ricanement mal réprimé. Nom d'une bobinette! monsieur, c'était à vous de veiller sur elle!

—Voyons, Cornebize...... fit l'imprésario d'un ton moitié sévère, moitié conciliant.

—Parbleu! monsieur Grisollier, la prétention est par trop extravagante, aussi!.... Une amourette.... Après vingt-cinq ans......Il y a prescription!

Le secrétaire de Me Froidefond eut un de ces gestes dont la dignité froide est de tradition dans le notariat.

—A l'égard de votre conscience, peut-être, dit-il fermement; cela est affaire entre elle et vous. Mais vis-à-vis de l'honneur, jamais!

Cornebize, toutefois, semblait peu disposé à se laisser de nouveau gagner par l'intimidation. Reniflant comme font les jeunes premiers de mélodrame aux déclarations pathétiques:

—Est-on coupable pour si peu? répliqua-t-il. Je ne me sentais pas la vocation du conjugo.... Il n'y aurait pas eu que la mère à nourrir, d'ailleurs, il y aurait eu l'enfant.... J'avais pour tout lot la débine, le patron aussi....

Il renifla encore, [illegible] un temps et ajouta:

A continuer.